

GURCY-LE-CHATEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un le quinze avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

MM APPERT Viviane, BARTHE Christiane, BRABANT Laurence, CHENE Christine, GARREAU Vincent, HASSINE Fabienne, MARBRIER BACHOU Aurélie, PROTIN Jean-Luc, VILLIERS Nadine, VOGEL Philippe.

Était représenté :

M AMONEAU Claude par VILLIERS Nadine,

Était Absents :

M BESIGOT Mickaël, LARGEAU Adrien, LAMEILLE Roger-Luc

Formant la majorité des membres en exercice

Madame APPERT Viviane a été élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2021-16 : VOTE DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2020

DELIBERATION

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, le Conseil Municipal :

1° **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **DECLARE** que le compte de gestion du budget commune dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

DELIBERATION 2021-17 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMMUNE

Madame Le Maire détaille au conseil les bons résultats en fonctionnement pour l'année 2020 et en explique les raisons : des travaux de voirie moins importants après un hiver assez doux ainsi que des dépenses d'énergie et de personnel en baisse suite au confinement. Le conseil réfléchira au moyen de continuer à réaliser des économies d'énergie à la salle polyvalente.

Un conseiller pose la question du remboursement par l'assurance du matériel espaces verts volé et racheté cette année. Malheureusement la vétusté de certains éléments et surtout l'absence d'effraction n'ont pas permis d'indemnisation.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BARTHE, délibérant sur le compte administratif du budget de La commune de l'exercice 2020 dressé par Madame VILLIERS Nadine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1°- lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
résultats reportés		799 256.12		649 380.23		1 448 636.35
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	26 733.46	21 097.03	391 403.06	463 901.78	418 136.52	484 998.81
Résultat propre de l'exercice	5 636.43			72 498.72		66 862.29
Résultats de clôture	26 733.46	820 353.15	391 403.06	1 113 282.01	418 136.52	1 933 635.16
Reste à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		793 619.69		721 878.95		1 515 498.64

- 2 - **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- 3°- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations : les membres présents :

MM APPERT Viviane, BARTHE Christiane, BRABANT Laurence, CHENE Christine, GARREAU Vincent, HASSINE Fabienne, MARBRIER BACHOU Aurélie, PROTIN Jean-Luc, VILLIERS Nadine, VOGEL Philippe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

DELIBERATION 2021-18 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 – COMMUNE

DELIBERATION

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 du budget commune, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

- 799 256.12 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

- 649 380.23 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 793 619.69€

Un résultat d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 721 878.95€

Restes à réaliser : Chapitre 20 24 300€

Chapitre 21 526.14€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **721 878.95€**

Ligne 001 :

Excédent de résultat d'investissement reporté (R001) : **793 619.69€**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

DELIBERATION 2021-19 : BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

DELIBERATION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés le budget primitif de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

COMMUNE

Fonctionnement : **1.198.439.97 €**

Investissement : **1.358.139.50 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

QUESTIONS DIVERSES :

RUE BERLIOZ

Madame Le Maire informe le conseil que le choix du miroir de circulation que l'on envisage d'installer au carrefour de la rue Berlioz et de la rue Lamartine est limité par les normes imposées sur les voies publiques. Les modèles possibles ne sont pas les plus esthétiques, mais cet investissement est nécessaire pour l'amélioration de la sécurité à cet endroit. Madame le Maire propose de faire subventionner cet aménagement dans le cadre du dispositif « amendes de polices » si la date de dépôt des dossiers le permet.

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Madame Le Maire précise au Conseil que ces élections seront reportées aux dimanches 20 et 27 juin 2021, et que leur organisation sera complexe au vu des exigences liées à la crise sanitaire, notamment en terme du nombre d'assesseurs requis.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Madame Le Maire explique au conseil que les organisateurs de la semaine de l'Eau à Donnemarie Dontilly en 2018, l'ont contactée car ils souhaitent organiser, avec la Communauté de communes, un forum de l'Alimentation en avril 2022. Dans ce cadre, il serait intéressant d'organiser sur la commune un marché de producteurs locaux comme évoqué lors du dernier conseil. La commission animation propose d'étudier ce projet.

ATELIER PLAN CLIMAT

Les élus sont conviés aux différents ateliers prévus sur le mois de mai pour travailler sur l'élaboration du programme d'actions.

CCBM

Madame Le Maire informe le conseil que la communauté de communes Bassée Montois va effectuer un recensement, dans chaque commune, du foncier pouvant être mis à disposition d'agriculteurs maraichers. La commune ne possède pas de foncier mais le conseil échange sur les terres privées qui pourraient être concernées.

Madame Le Maire demande si le Conseil a d'autres questions, le Conseil répond par la négative.

La séance est levée à 22 heures.

SIGNATURES	
Madame VILLIERS Nadine	
Madame BARTHE Christiane	
Madame CHENE Christine	
Monsieur PROTIN Jean-Luc	
Monsieur AMONEAU Claude	Représenté par Nadine VILLIERS
Monsieur GARREAU Vincent	
Madame APPERT Viviane	
Madame MARBRIER BACHOU Aurélie	
Monsieur BESIGOT Mickaël	ABSENT
Madame HASSINE Fabienne	
Monsieur LARGEAU Adrien	ABSENT
Monsieur VOGEL Philippe	
Monsieur LAMEILLE Roger-Luc	ABSENT
Madame BRABANT Laurence	

OBJET DES DELIBERATIONS		
N°		
Année	Ordre	
2021	16	VOTE DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2020
2021	17	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMMUNE
2021	18	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 – COMMUNE
2021	19	BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE